

LES ALLOCATIONS-MALADIE du Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing

Le Consortium de l'Industrie textile nous prie d'insérer ce qui suit :

Les résultats de l'année 1929 ont encore accentué la progression du Service des allocations-maladie du Consortium. Ce service, il faut le rappeler, fonctionne depuis 1924, et il est entièrement gratuit pour les directeurs, contremaîtres, employés, ouvriers et ouvrières. A la veille de la mise en application de la loi sur les assurances sociales, théoriquement, doit avoir lieu le 3 février prochain, le Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing croit utile de porter les détails suivants à la connaissance du public :

Les adhérents Au 31 décembre 1924, le nombre des adhérents était de 14.718. Ce chiffre est successivement passé à 26.021 en 1925; à 52.259 en 1926; à 68.321 en 1927; à 96.170 en 1928.

Au 31 décembre 1929, le nombre des adhérents s'élevait à 113.304. Les épouses, les mères, les enfants et les frères et sœurs des adhérents directs ont également bénéficié du Service des allocations-maladie, on peut admettre, sans exagération, un nombre total de 250.000 bénéficiaires.

Ce qui est donné par le Service Les ouvriers et ouvrières travaillant dans les usines du Consortium et inscrits au Service des allocations-maladie, ont pu bénéficier, sans exagération, d'un nombre total de 250.000 bénéficiaires.

Cinq francs par jour à partir du neuvième jour, et pendant quatre-vingt-dix jours; Cinq francs par visite médicale à partir du neuvième jour, et pendant quatre-vingt-dix jours;

Cinq francs par visite médicale aux mères et épouses des adhérents ne travaillant pas au usine, et aux enfants, frères et sœurs de moins de 13 ans, à partir du neuvième jour de la maladie;

Cinq francs par visite, à partir de la première visite aux enfants de moins de 2 ans. Les interventions chirurgicales, qui étaient en 1928 de 75, 150, 300 et 600 francs, ont été portées à 75, 150, 350 et 750 francs, selon leur importance, le 1er février 1929.

Le Service accorde, en plus, de 25 à 50 francs pour les examens radioscopiques et radiographiques, 15 francs pour les analyses et 5 francs par journée de présence dans les cliniques après le vingtième jour.

Les adhérents inscrits au Service des allocations-maladie du Consortium bénéficient d'une ristourne de 16% sur les médicaments délivrés par les pharmaciens faisant partie du Syndicat régional (spécialités et eaux minérales exceptées).

Le Consortium de l'Industrie textile rappelle que le Service des allocations-maladie fonctionne en plein accord avec les Syndicats médicaux de Roubaix-Tourcoing, sur les bases suivantes: libre choix du médecin; respect absolu du secret professionnel; recours à des honoraires personnels pour tout travail soigné; paiement direct des visites médicales et des opérations chirurgicales par les assurés; liberté absolue du Consortium dans l'administration du service; contrôle des médecins par leurs propres syndicats.

Le Service médical Plus qu'à pendant les années précédentes, le Consortium a eu à recevoir de nombreux et importants services médicaux. De leur côté, les syndicats médicaux se sont déclarés satisfaits de l'administration et de la direction du Service des allocations-maladie.

Les maladies Pendant l'année 1929, il a été enregistré 9 662 maladies, dont 6 083 pour le personnel travaillant en usine, et 3 579 pour les membres de leur famille.

La durée moyenne de chaque maladie a été de 20 jours.

Les journées payées En 1924, il avait été payé 15.400 allocations journalières; en 1925, 27.387; en 1926, 50.016; en 1927, 51.272; en 1928, 129.045; en 1929, 178.111.

Les dépenses Du 1er janvier au 31 décembre 1929, les dépenses ont été les suivantes: 178.144 allocations journalières... 1.068.550,80 54.193 allocations médicales... 270.985,00 767 journées de clinique... 3.825,00 265 examens de laboratoire... 3.975,00 216 exam. radiologie, à 25 fr. 5.400,00 235 exam. radiologie, à 30 fr. 7.050,00 400 alloc. chirurgie, à 75 fr. 30.000,00 680 alloc. chirurgie, à 150 fr. 102.000,00 70 alloc. chirurgie, à 300 fr. 21.000,00 218 alloc. chirurgie, à 350 fr. 76.500,00 150 alloc. chirurgie, à 500 fr. 75.000,00 24 alloc. chirurgie, à 600 fr. 14.400,00 39 alloc. chirurgie, à 750 fr. 29.250,00

France... 1.711.984,80 Payé aux Sociétés de sec. mutuels. 674.623,00

Total des dépenses. 2.086.607,80

Le total des dépenses en 1924, avait été de 163.402 francs; en 1925: 287.958 francs; en 1926: 739.191 francs; en 1927: 1.140.783 francs; en 1928: 1.620.405 fr. 95. En 1929, le coût du service (sans les subventions aux Mutuelles) a été de 14 fr. 81 par assuré direct.

La répartition des allocations Comme pour les années précédentes, le

tableau de répartition des allocations payées en 1928 prouve que, si l'œuvre ne couvre pas le petit risque, elle apporte une aide réellement efficace pour les malades sérieux. Il a été payé pour 9.662 maladies :

Table with 3 columns: Amount, Number of beneficiaries, and Total amount. Rows include allocations of 50, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, 1.000, 1.100, 1.200, 1.300, 1.400, 1.500, 1.600, 1.700, 1.800, 1.900, 2.000 francs.

L'aide aux Sociétés de secours mutuels Le Service des allocations-maladie du Consortium de l'Industrie textile a continué en 1929, de favoriser, tout particulièrement l'action des Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés subventionnées, qui étaient au nombre de sept en 1924, sont actuellement au nombre de vingt-cinq.

En 1929, ces sociétés ont reçu les subventions ci-après :

Table listing subventions to various mutual aid societies. Includes Société La Watteolienne (420,00), Société Syndicat Professionnel des Tisseurs de Laines brutes de France (600,00), Soc. Mutuelle-Maladie Mouvallaise (1.000,00), etc.

Les sociétés subventionnées avaient reçu, au même titre, en 1925: 95.639 francs; en 1926: 232.460 francs; en 1927: 311.072 fr.; en 1928: 260.181 fr. 25.

Le chiffre des mutualistes groupés dans ces sociétés subventionnées dépasse vingt mille. Le 10 janvier 1930.

Le nouveau chef de la Sûreté de Marseille



M. JEAN CALÈS commissaire à la Sûreté générale, vient d'être nommé chef de la Sûreté de Marseille. Il est un des plus jeunes chefs de Sûreté.

CHRONIQUE LA SIGNATURE

Elle s'appelait Jeanette Bourdon. Elle était venue de son village, par un matin de printemps, avec son mince baluchon, ses yeux bleus et son clair sourire. Elle portait avec elle vingt années d'ignorance et de misère. On n'avait pu l'envoyer à l'école. Elle avait poussé à la diable, fraîche et insouciant comme une fleur des champs. Elle était venue à la ville pour se placer comme servante.

Ses maîtres étaient de braves gens, un peu gromés, un peu solennels. M^{lle} Volannelle, qui avait été institutrice, gardait de son ancien état des préférences littéraires. Le premier jour, elle demanda à sa bonne :

- Savez-vous compter, ma fille? — Non, madame. — Au moins, savez-vous lire et écrire? — Non, madame. — Il est intolérable que vous demeuriez dans cet état de sottise intellectuelle, reprit M^{lle} Volannelle avec autorité. Que penseriez-vous de nous? En vous prenant chez nous, nous avons chargé d'âme, Jeanette, je vous enseignerai. En travaillant une demi-heure par jour, vous arriverez sans trop de mal à épeler vos lettres au bout de deux mois. Bien sûr, vous saurez lire, puis écrire! Quelle joie pour vos parents, quelle surprise aussi, lorsqu'ils recevront votre première lettre!

Jeannette, donc, se mit à apprendre à lire. Hélas, dans cette cervelle d'alaouette des blés, la clé des vaines sciences livresques des hommes ne trouve point de serrure. Jeanette savait la vie des abeilles et les mœurs des fourmis. Elle connaissait, par leurs noms barbares, toutes les fleurs des champs. Elle ne parvenait jamais à distinguer les lettres. A la tracer, encore moins. La bonne M^{lle} Volannelle, pédagogue experte, en rougissait de honte, comme d'un échec retentissant.

— Si au moins, dit-elle un jour, de guerre lasse, vous parveniez à écrire votre nom, Jeanette! Cela, rien que cela, tracer votre signature!... Imitez ces quelques lettres... comme vous voudrez... comme vous pourrez!... Pas votre prénom, ce serait trop long. Votre nom de famille seulement. Et encore, n'essayez-je pas d'y mettre une majuscule!

Jeannette s'appliqua longuement, tous les soirs, dans la cuisine, la langue hors de la bouche. Sa plume crevait obstinément le papier. Etait-il possible, vraiment, qu'à si petite main fin si lourde! Les yeux fixés sur le beau modèle d'écriture de M^{lle} Volannelle, sur ce « bourdon » majestueux qu'elle s'appliquait à imiter, elle rêvait au facteur des postes. Célestin Castor, et au mitron Honoré Sioux.

Et les Volannelle trouvaient des « boudons » énormes, piquetés de taches d'encre, dans le carnet de la blanchisseuse, dans le livre de comptes de ménage et jusque dans les marges des journaux.

Enfin! Jeannette savait signer son nom!

Célestin Castor, qui apportait chaque matin le courrier, en regardant ses deux yeux qui semblaient deux bluts grands ouverts, poussait des soupirs à fendre l'âme d'un géolier.

— Vous ne consentirez donc jamais à être ma femme? murmura Célestin en rougissant jusqu'aux oreilles.

— J'ai dit point oui, j'ai dit point non, répondait-elle avec un éblouissant sourire.

— Un jour glissait des billets doux qu'elle jetait au feu sans même les ouvrir. Le lendemain, lorsque l'amoureux lui demandait :

— Elle ne vous a donc pas émue, ma lettre? — Elle répondait avec un candeur non joué: — Moi? Pas du tout!

— Elle songait, tout au dedans d'elle-même: « Parbleu, j'ai pas-é-é-é »

Le facteur s'en allait le dos courbé, les yeux rouges.

Le mitron Honoré Sioux, plus entreprenant, lui demandait des rendez-vous.

— Je vous attendrai ce soir, à huit heures, au coin de la rue, lui disait-il. Vous trouverez bien le moyen de vous éclipser une seconde!

Le soir venu, elle s'amusa follement de le voir faire le pied de grue dans les flaques, l'échine ployée sous l'averse.

— Le commis des postes, Goballe, lui envoyait des vers. Lorsqu'il la croissait dans la rue, il lui déclarait :

— Vous êtes la poésie. Je veux gagner votre cœur par mes vers... Avez-vous le sonnet? C'est tout cela.

— Vous savez ma Muse! reprit l'obstiné Goballe.

Et Jeanette riait sous cape.

Le commis et le facteur, cependant, finirent par se lasser. Le dindon se glissa dans leur cœur, avec un vague goût de vengeance. Seul, le mitron souriait, désolé, en regardant Jeanette avec des yeux de chien battu.

Un beau matin, Célestin Castor déclara à la jeune fille :

— Il y a un rapport pour vous au bureau des postes. Mademoiselle Jeanette Bourdon, route postale, à Frenay. Faut venir retirer le colis et signer un récépissé.

— Senez? Parbleu, puisqu'elle savait!

— Elle se rendit au bureau des postes, prit rang dans la longue file qui serpentait devant le guichet et attendit son tour avec un peu d'angoisse. Elle voyait, à travers le grillage, le zélé Goballe, qui écrivait d'une main fébrile et, par instant, mordillait sa plume ou tâtaït quelque nouveau bouton poussé en come sur son front dépoilé. Lorsqu'elle se trouva devant lui, il grimaça un horrible sourire et proféra :

— Vous venez chercher votre colis?... Signez-moi ce récépissé. (Il lui fourna rudement une plume entre les doigts)... Allons, dépêchez-vous donc!... Pas là, que diable! Vous voyez bien: signature du destinataire. On dirait que vous ne savez pas lire!

— Autour de Jeanette, on s'impétiait. La

La situation des employés

Une lettre des Syndicats Libres des employés à MM. les patrons de Roubaix, Tourcoing et environs

Par les soins des Syndicats Libres d'employés (hommes et dames), une enquête a été faite sur les budgets d'employés (budgets réellement vécus) dans différentes situations de famille.

Quelques résultats de ces travaux qui ont été reconnus particulièrement significatifs, ont été adressés à MM. les patrons, accompagnés de la lettre que l'on peut lire ci-dessous :

Messieurs, L'échéance du nouvel an est particulièrement propice à l'examen de la situation des employés, et les industries profitent souvent de cette occasion pour opérer des rajustements jugés nécessaires.

Nous nous permettons de profiter de cette circonstance, pour soumettre à Messieurs les Employeurs quelques considérations qui nous voudrions bien tenir compte, nous en sommes convaincus, sur la situation des employés qu'ils occupent.

En 1920, avec un esprit de réelle bon volonté que nous nous plaisions à reconnaître, les organisations patronales ont réalisé un accord avec les Syndicats d'employés pour fixer un salaire progressif d'apprentis et pour les employés de 14 à 20 ans, et pour fixer à 600 fr. au retour du service militaire, les appointements minima, des employés sans connaissances spéciales.

Or, depuis cette date les minima fixés n'ont plus fait l'objet d'un accord intersyndical. Nous constatons sans difficultés que des augmentations ont été accordées, le plus souvent en liaison avec celle accordée au personnel ouvrier, mais sans que ces augmentations aient toujours un caractère général et bien défini.

Or, le coût de la vie depuis 1920 a doublé. Il serait donc hautement désirable, croyons-nous, de renouveler entre organisations patronales et d'employés, un nouvel accord adapté à la situation actuelle.

Sans vouloir ici fixer des revendications précises, lesquelles devraient tenir compte de plusieurs facteurs, nous nous plaçons sur le terrain de attirer la bienveillante attention des employeurs sur quelques travaux que nous nous sommes entrepris sur la situation générale des employés, en ce qui concerne les salaires et les cotisations sur les budgets d'employés. Ces travaux nous ont révélés des situations difficiles. Peut-être pourrions-nous inspirer Messieurs les Patrons, pour le rajustement de fin janvier.

Les cotisations des valeurs professionnelles sont fort diverses et qu'il faut en tenir compte. Mais, Messieurs les Patrons seront d'accord avec nous, pour dire que chaque employé doit pouvoir vivre convenablement et honnêtement, avec tout ce qui est nécessaire à sa vie personnelle et à celle de sa famille.

Nous tenons à ajouter que nous reconnaissons que les employés, plus encore que l'ensemble des salariés doivent développer leur conscience professionnelle, en étant doués des graves répercussions de leur travail.

Il est hors de doute que les employés reconnaissent par un travail encore plus actif, plus consciencieux et plus soigné, les procédés éducatifs qui leur ont été offerts à leur égard.

C'est dans ce but, Messieurs, que nous vous adressons ci-joints, des budgets vécus d'employés, dont les estimations modérées ne vous échappent pas. L'examen auquel vous voudrez vous livrer dans vos propres services révélera peut-être des situations analogues auxquelles vous pourriez en cas de besoin, apporter les remèdes appropriés.

Qu'ils agréer, Messieurs, nos salutations les plus distinguées et nos assurances de haute estime.

Pour le Syndicat des Employés de Roubaix et environs: Léon Beausé.

Pour le Syndicat des Dames employées de Roubaix et de Tourcoing: Anna Vanberghel.

Signations ici que, pour étude documentaire, les budgets dont il est fait mention plus haut, peuvent être délivrés aux Syndicats Libres 20, rue de Valenciennes, à Roubaix, et 20, rue de Valenciennes, à Tourcoing. (0.10 centimes, plus frais de timbres pour envoi).

Nous publions ultérieurement l'enquête sur les budgets d'employés, par les Syndicats Libres d'employés.

plume tremblait dans sa main. Dans sa pauvre cervelle ébranlée, les idées, tout à coup, se brouillaient au point d'abolir le souvenir des lettres péniblement apprises. La plume trembla sous son doigt et un énorme plat, alors, la pauvre Jeanette, la figure tout en larmes, déclara, dans un soupir :

— J'ai pas écrit!

— Je m'en doutais, ricana Goballe. Vous ferez une croix, en présence de deux témoins... Vous irez trouver Célestin Castor qui rentre... Un second, à présent!... Ah! voilà Honoré, le mitron, qui passe... Hé! Honoré, par ici, s'il te plaît! Mademoiselle ne sait pas écrire. Viens donc lui servir de témoin!

— Elle fit sa croix, la pauvre, le front rouge de honte, tandis que Goballe, sarcastique, murmurait : « La poésie ne vous intéresse donc pas? » et que Célestin bougonnait : « Et moi qui ai perdu mon temps à lui écrire! » Elle sortit, la tête vide, les jambes molles et, dans la lumière crue du grand jour, elle reconnut Honoré Sioux qui lui souriait.

— Vous ne savez pas écrire, fit le mitron bonasse. Belle affaire!... Moi non plus Jeanette... Et je vous aime bien tout de même et si vous voulez...

— Alors, de toute son âme, elle se jeta au cou du mitron et, lui demandant un beau regard humide dans les yeux, lui demanda, d'une voix tremblante :

— Vous ne vous moquez pas de moi, vous, au moins, Honoré?

HENRI-JACQUES PROMÈN.

Le Coin du "Broutteux" DRAPEAU DU BROUTTEUX

Vous savez bien, mes gins, que l'Broutteux, durant toute s'vie a caochi d'ermou'ler, in oute du patois, les visés et boines coutumes de sin pays, d'u qui est né naïf. S'oit pou les jeux, les fêtes, les réunions d'famille, l'amour du clocher, sti qui a pour devise :

Y'a rin d'pus bon qu'inn ma mère Y'a rin d'is beau qu'inn pays.

S'a stus à continuer, on ben à ermette au jeu chin qu'inn appelle les traditions.

Y'a inn que j'vus conservé vin m'souvenance et inn de pus belles de m'enfance... Malheureusement, ill' a disparu. Ch'été l'temps, qu'inn voyet les jours de fêtes, passer vin les rues, nos sociétés intourant le drapeau.

Et y n'd'vot des beaux, savez Pou les bourreux, ch'été saint Paul, qui érot épréssinté sus l'Arpérou, tout in so, in j'ollé d'liens et d'ornements brolés vin tous les pus belles couleurs... Pou l'Arbalétris ch'été saint Georges, à g'rien, et pour l'Archer, in saint Sébastien.

D'chés belles ériques qui n'ont po disparues; y n'd'a qui ornent des rares collections, et in peut in vir in, dié, au Musée d'nou ville à l'collection du Broutteux, y date de 1849, y a beuvin chin ans!

Comben d'os, un beuvin chin d'beau drapeau, j'n'vus dit: si j'poros acore vir in jour les sociétés, avec leu drapeau, défilé pa nos rues les jours de fêtes et assister à l'messe célébrée in l'honneur de leu patron, qui tout, par après, fêté au local in n'ins souvenance banquet. Ch'eu belle souvenance qu'inn port' rimerom!

J'ai busé, pou motter l'exemple, d'faire avoir in drapeau à m'société d'bourreux « Les Rue tout jus », qu'ill' pourrot, non po seulement à l'haque de nou local du Café du Commerce, mais acore, à l'été Saint-Paul, assister, comme au temps passé, à l'messe in l'honneur de sin patron et par après, parcourir les rues d'nou ville, drapeau flottant et musique en tête. Que mes sociétaires trottent fins et bureux! In verrot leu lettres aller comme pou dire: Vive nos autels! Vive Rue tout jus!

Unais, mais, que j'dijis in mi-même; pour avoir in drapeau du modèle à chés beaux du temps passé, y faut des doupes, et gramit; d'autant pus que l'année in va bourier l'Coupe du Broutteux et qui nous faura l'acater beau et tohère.

J'ai graté à m'été, mais comme j'ai j'omais resté in raque, j'ai dit: je n'vus po acore rester cheulle. J'omais adressé à des membres protecteurs que j'ermesse d'leu l'générosité. Et j'ai eu l'honneur, j'poros dire l'opinion d'leu, d'faire appel à mes bons camarades, j'zeux d'Amérique, que tous l'ans, à l'été Saint-Blaise, y m'irontent, unis in dépêche leu souhaits. J'ai dit: Tin, j'm'in vas trapper à leu porte et ch'eu leu teneur qui va s'vir m'ourir.

Comme de fut faille; j'ai ercha d'Buena-Ayres, vin une enveloppe, d'u qu'à côté des timbres de l'République Argentine y érot récrit in grosses lettres « Via Aerea » (par avion) in chèque de trois mille deux cents francs payable au Crédit Lyonnais.

Jour de grâce! Ebe, au montel j'ai v'nu tout in ch'eu de glame! Et, in bas de l'lettre, d'u qui érot récrit, Charles Mazure, j'ai fait inn grosse hausse!

Pas que ch'eu in, ch'eu min bon camarade Charles qui a mis tout cela in train. Comme y m'it vin s'lette: « Votre idée de faire revivre les bonnes et vieilles traditions de notre cher pays a été accueillie très favorablement et, à peine analysé je fait appel à mes amis qu'ils se sont emparés de l'initiative du Broutteux, c'est pour Tourcoing d'le vous adresse la liste des souscripteurs et, comme vous verrez, vos petits enfants d'Amérique ne vous oublient pas. Je vous remercie de l'honneur que vous nous faites en nous permettant en ce qui concerne le drapeau qui rappellera nos bonnes et vieilles coutumes.

Via liste d'ous chés bons camarades d'Amérique qui z'ont souscrit pou l'drapeau du Broutteux, y n'd'a 23 d'entre nos natifs: A. Benez, H. Collens, E. Claret, H. Corbilli, L. Desmarchelier, A. Desmystère, R. Dewalle, J. Depoortere, H. Deblauve, J. Debatte, J. Denis, L. Dumoulin, F. Faveur, H. Honoré, L. Hautson, E. Lotigier, C. Mazure, E. Mesart, E. Noblet, B. Pinet, A. Hurlidie, Huyvelde et H. Deboschère, de Lannoy, E. Ricq, de Roubaix, E. Dartois, d'Arras, A. Vandeveld, de Wattrelos.

Pant pou d'mander, inné in soir, t'eban j'ai fait j'art à mes Buos tout j'eu d'écuelle m'ontent leu desous et m'ontent in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

M. Albert ACREMANT est nommé président de la "Beterave"

L'Association amicale des Enfants de Nord et du Pas-de-Calais, qu'on appelle plus familièrement « La Beterave », est devenue à Paris le

plus puissante des sociétés régionalistes. On peut dire que toutes les personnalités de nos provinces du Nord en font partie, depuis le maréchal Pétain jusqu'à M. Loucheur.

Chaque mois, dans un diner à l'Hôtel Lutetia les membres de la « Beterave » se réunissent. C'est une occasion pour eux de faire connaissance, de s'adonner à l'occasion et de servir au mieux les intérêts septentrionaux.

Le dernier banquet, qui vient d'avoir lieu, a été un véritable gala. M. Auguste Dorchain, président honoraire, avait la mission de saluer le nouveau président de la société, M. Albert Acremant.

M. Auguste Dorchain sut trouver des mots choisis pour rappeler la carrière glorieuse d'Albert Acremant, docteur en droit, poète, auteur dramatique aujourd'hui célèbre. On a pris l'heureuse habitude de jamais séparer les noms de Germaine Acremant, et de ces dames aux cheveux verts qui ne cessent pas de triompher au théâtre Sarah Bernhardt et dans le monde entier.

M. Albert Acremant devait répondre. Il le fit en vers et souleva l'enthousiasme. D'abord, parodiant la scène des portraits dans « Hernani », il écoula chacun des anciens présidents de la « Beterave ». Ensuite, prenant un ton plus grave, il signala que jamais l'utilité des sociétés régionalistes à Paris n'a été plus grande pour sauver, contre le cosmopolitisme éhémériste, nos mœurs, nos traditions et nos goûts.

Nous tenons à citer la fin de ce discours remarquable :

Quelle satisfaction de pouvoir faire... Les fois chaque mois s'adonner à l'occasion et de servir au mieux les intérêts septentrionaux.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.

Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille. Y bonne nouvelle y nousont in l'oreille.